



Maison Départementale des Sports  
133 Boulevard Général Brosset  
83 000 Toulon  
Tél : 04.94.46.01.92  
Mail : [acdoss@cdos83.fr](mailto:acdoss@cdos83.fr)

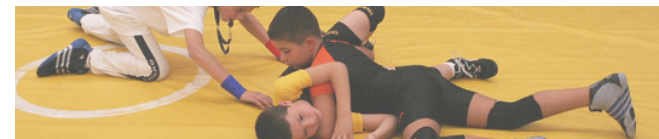
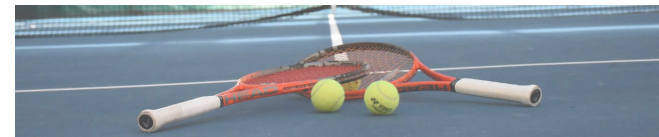


# Certificat de Qualification Professionnel

## ANIMATEUR

### Loisirs Sportifs

### Jeux Sportifs et Jeux d'Opposition



**Tests de Validation des Exigences Préalables : Vendredi 07 septembre**

**Formation partie 1 : Du 22 au 26 octobre 2018**

**Formation partie 2 : Du 11 au 17 février 2019**

**Formation partie 3 : Du 08 au 12 avril 2019**



**Le Certificat de Qualification Professionnelle "Animateur de Loisirs Sportifs" est un diplôme multisports qui permet d'encadrer contre rémunération différentes activités sportives en fonction des options choisies.**

L'option Jeux sportifs et jeux d'opposition permet d'intégrer l'art et l'éducation dans des activités physiques d'opposition, des jeux de raquettes, des jeux de ballons. Ces activités, à caractère ludique et éducatif, sont utilisées dans le cadre de situations pédagogiques dans un objectif de socialisation, de développement et de maîtrise des habiletés motrices en dehors de tout contexte de compétition.

### **Le titulaire du diplôme pourra :**

- > sensibiliser, faire découvrir, initier la pratique d'activités de loisirs sportifs;
- > exercer son activité en toute autonomie tout en restant sous la responsabilité de son employeur;
- > s'adresser à tous les publics (de la petite enfance aux séniors, y compris les publics déficients et convalescents) ;
- > prolonger sa formation vers le BPJEPS et le BP AGFF (équivalence pour les UC2 et 5).

### **Contenu pédagogique :**

**UC1** : Connaître les publics et l'environnement.

**UC2** : Préparer, animer et encadrer une action d'animation (dans le cadre des jeux sportifs et d'opposition).

**UC3** : s'approprier et maîtriser les techniques et les outils de l'activité.

### **A cette formation peuvent s'ajouter :**

• **Un module de PSC1 (prévention secours civiques de niveau 1) (7h)** pour les candidats n'étant pas titulaire du PSC1 (prérequis)

• **Un modules Sport & Santé (8h)**

### **Organisation et volume horaire :**

105 h de formation théorique  
+ option PSC1 + option Module Sport & Santé

100 heures d'alternance dans les associations sportives.

### **Validation du diplôme :**

**UC 1** : Epreuve théorique : présentation d'un rapport de stage et soutenance.

**UC 2 et 3** : Epreuve pratique de mise en situation pédagogique.

### **Lieux de formation :**

Complexe Sportif Léry, La Seyne sur Mer

### **Coût de la formation\* :**

PSC1 : 50 € / stagiaire (7h de formation – jeudi 06 septembre)

CQP ALS : 1 365 € / stagiaire (105h de formation à 13€/h)

Module Sport & Santé : 80 € / stagiaire (8h de formation – vendredi 21 décembre)

*\*Possibilité de prise en charge par un OPCA selon les statuts.*

### **Public :**

Pour entrer en formation, il est nécessaire :

- d'être âgé(e) de 18 ans au moment de l'entrée en formation
- d'être titulaire du PSC1
- de présenter une attestation de pratique d'activités sportives de loisirs ou de performance dans une même famille, d'une durée minimale de 140h dans les 3 années qui précèdent l'inscription.

### **ATTENTION !**

**Votre inscription ne pourra être enregistrée que si votre dossier d'inscription est complet et que vous répondez aux prérequis.**

**Dossier d'inscription sur <http://var.franceolympique.com/>  
ou par mail à [cdosvar.isabelle@cdos83.fr](mailto:cdosvar.isabelle@cdos83.fr)**